

■ Le CE1D a pour objectif de vérifier l'acquisition des compétences prévues par « les Socles des compétences » de la Communauté Française¹ :

LIRE

orienter sa lecture en fonction de la situation de communication
élaborer des significations
dégager l'organisation d'un texte
percevoir la cohérence entre phrases et groupes de phrases tout au long du texte
tenir compte des unités grammaticales
traiter les unités lexicales
percevoir les interactions entre les éléments verbaux et non verbaux

ÉCRIRE

orienter son écrit en fonction de la situation de communication
élaborer des contenus
assurer l'organisation et la cohérence du texte
utiliser les unités lexicales et grammaticales
assurer la présentation

ÉCOUTER

orienter son écoute en fonction de l'acte de communication
élaborer des significations
assurer et dégager l'organisation et la cohérence du message
identifier les moyens non-verbaux

■ Concrètement l'épreuve se présente sous forme de deux livrets :

L'épreuve évalue les compétences de lecture, d'écriture et d'écoute au travers de 4 sections.

Dans la tâche de lecture d'un récit de fiction (une nouvelle), un questionnaire évalue les compétences de compréhension et d'interprétation de l'élève. Les questions, majoritairement ouvertes, portent sur les éléments nécessaires à la compréhension globale du texte et non sur des détails.

La tâche de lecture sélective et orientée de textes à visée informative (dossier informatif) invite l'élève à repérer, comparer et mettre en relation des informations. Les items portent principalement sur la compétence des élèves à élaborer des significations en dégageant des informations, tantôt explicites, tantôt implicites. Ils peuvent être amenés à vérifier des hypothèses, à restituer l'histoire en respectant l'ordre chronologique, à reformuler et utiliser des informations ou encore à distinguer le vraisemblable de l'invraisemblable.

La tâche d'écoute se base sur une interview. Tous les items visent trois compétences essentielles : la capacité de dégager des informations explicites ou implicites, vérifier des hypothèses et gérer le sens global en reformulant des informations.

La tâche d'écriture porte sur la rédaction d'un texte dont l'intention est de donner du plaisir (amplification d'un récit de fiction) OU d'un texte à visée persuasive (texte argumenté). L'objectif est de vérifier si les élèves maîtrisent une ou plusieurs compétences visées dans les Socles, notamment leur capacité à élaborer des contenus, inventer des mots ou des idées (histoires) et à en assurer l'organisation et la cohérence

¹ <http://www.enseignement.be/index.php?page=24737&navi=295>.